



Conseil général de Vétroz  
M. Xavier Berthouzo  
Route de la Bourgeoisie 36  
1963 Vétroz

**Dossier traité par :**  
Stéphane Papilloud  
079 220 49 40  
[stephane.papilloud@vetroz.ch](mailto:stephane.papilloud@vetroz.ch)

Vétroz, le 22 avril 2024

### **Réponse à la question de M. Xavier Berthouzo concernant le nettoyage des routes par les entreprises de génie civile**

Monsieur le Conseiller général,

Par la présente, nous donnons suite à votre question écrite portant sur le nettoyage des routes dans le cadre de chantiers. Après un examen approfondi de vos interrogations par le Conseil municipal, nous y répondons comme suit :

**Question 1 :** Lors de l'ouverture d'un chantier, est-ce que les entreprises sont-elles dûment informées par l'administration communale de leur obligation de respect de cette disposition ?

**Réponse 1 :** Dans le cadre des constructions, les autorisations de construire stipulent clairement aux requérants que les routes doivent être maintenues propres. Il incombe au service des constructions de procéder aux contrôles et demandes de corrections.

Dans le cadre de chantiers sur domaine public (fouilles, etc.), les permis de fouilles délivrés aux entreprises stipulent également que les routes doivent être maintenues propres. Il incombe au service technique de procéder aux contrôles et demandes de corrections.

**Question 2 :** Pour quelle raison n'est-elle pas strictement appliquée, sachant que tant notre police communale ou le personnel des travaux publics peuvent constater d'eux-mêmes son non-respect quotidien ?

**Réponse 2 :** Nous vous informons que des dénonciations sont réalisées quotidiennement par le personnel communal. De manière globale les entreprises coopèrent. En cas d'abus répété, le service communal de police intervient.

En espérant avoir répondu à votre question écrite, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations les meilleures.

Municipalité de Vétroz



**Le Président**

Olivier Cottagnoud

**Le Secrétaire**

Bertrand Fontannaz

**Copie à :** M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz